

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1166

présenté par
Mme Fajgeles

à l'amendement n° 539 de Mme Ali

ARTICLE 38

Après le mot :

« sont »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« remplacés par les mots : « sur l'ensemble du territoire ; ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.